

Dix ans après sa création, l'association de collectivités OpenDataFrance veut faire sa mue | À la une | Acteurs Publics

ActeursPublics

Agents publics, élus locaux, curieux de la donnée ouverte... à vos claviers ! Une [consultation publique](#) a été lancée fin février, afin de recueillir les avis sur “l’avenir d’OpenDataFrance”, l’association des collectivités locales engagées dans l’ouverture de leurs données publiques. Une association qui réunit une centaine de collectivités et leur sert aussi bien à mener des projets d’intérêt commun en termes de développement de formations et d’outils pour produire, extraire et publier des données de qualité et utiles, qu’à prendre le pouls de l’avancée de l’*open data*, grâce à l’Observatoire de l’open data des territoires.

L’association s’appuie sur ses résultats pour interpeller et sensibiliser les décideurs et les rappeler à leurs obligations. À l’instar des administrations d’État de plus de 50 agents, les collectivités de plus de 3 500 habitants et de plus de 50 agents sont en effet tenues de publier spontanément toutes leurs données publiques depuis le 7 octobre 2018.

Plus de cinq ans après l’entrée en vigueur de ce que l’on appelle l’*open data* par défaut, l’association s’interroge sur le rôle et la place qui doivent être les siens, dans un écosystème de la donnée ouverte qui a considérablement évolué depuis sa création, en 2013, avec le soutien de ce qui était alors la mission Etalab. Pour ce faire, elle s’est adjoint les services de la société coopérative Dataactivist, qui l’aide depuis le mois de décembre à redéfinir son périmètre d’action et la nature de ses interventions.

De premières “assises” en février

Cette première phase d’étude a permis de recueillir “*les attentes, besoins et avis d’expert-es de l’open data puis des membres d’ODF*”, explique Dataactivist, et a abouti à l’organisation des premières “Assises d’OpenDataFrance” le 7 février, par webinaire. Elles se sont déroulées en présence de représentants des collectivités membres, mais aussi de différents partenaires et experts : le fondateur de Civiteo, Jacques Priol, le consultant Simon Chignard (passé par la direction interministérielle du numérique), ou encore Thomas Cottinet, le directeur du laboratoire d’innovation Ecolab du ministère de la Transition écologique.

“*Nous avons osé avoir l’humilité de dire que peut-être certaines activités de l’association ne sont plus utiles ou qu’on ne les réalisait pas forcément bien. Ou, au contraire, que nous devons aller vers d’autres choses*”, a indiqué lors de ces premières Assises la présidente de l’association, Constance Nebbula, [selon le compte-rendu](#) de l’événement. “*On est en train de faire quelque chose*

qui, si j'en crois ce qui m'est écrit en privé depuis plusieurs semaines, a rarement eu l'occasion de se faire. [...] Il y a eu un moment où, autour de la table, chacun a pu partager ses différentes visions, sans tabou. Et je suis très heureuse que ce soit du côté d'OpenDataFrance qu'ait été prise l'initiative", a-t-elle conclu.

Le principal axe de réflexion de l'association porte donc sur son périmètre. Doit-elle s'en tenir à l'*open data* ou étendre ses activités sur la *data* "tout court" ? Cela reviendrait à dire que les collectivités ont atteint un certain niveau de maturité et que leur attention doit désormais porter davantage sur les usages de la donnée, alors que l'intelligence artificielle déferle sur les collectivités locales comme dans tout le secteur public. Pourtant, comme l'indique le fameux Observatoire open data des territoires, seules 16 % des collectivités locales concernées se sont effectivement lancées dans l'ouverture de leurs données, et pas forcément de toutes leurs données.

Missions, gouvernance, financement...

D'ailleurs, l'association a concentré ses efforts, ces dernières années, sur la valorisation des réutilisations de la donnée publique, de façon à soutenir des cas d'usage concrets, plus à même de convaincre les décideurs d'ouvrir les données de leur territoire que de simples obligations légales.

Par extension, la réflexion porte aussi sur la raison d'être de l'association, sur ses missions, sa gouvernance, son organisation et son financement. C'est pourquoi une consultation publique a été lancée afin de collecter les avis des agents publics, élus locaux et acteurs de l'ouverture des données. L'association doit-elle toujours se focaliser sur l'ouverture des données ou plutôt sur le partage des données entre acteurs ? Se pencher sur la question toujours délicate de la transparence des algorithmes publics ou assumer le virage de l'IA ? Doit-elle se satisfaire d'un rôle d'animation, de plaidoyer auprès des pouvoirs publics ou de représentation des collectivités auprès des entreprises ? Assumer un rôle de formation ou d'acculturation à la donnée, ou plutôt de créateur d'outils pratiques ?

Les réponses seront collectées jusqu'au 1^{er} avril, en vue d'alimenter les prochaines "Assises d'OpenDataFrance", qui se tiendront dans l'enceinte du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires le 17 avril 2024.